

**BREVET PROFESSIONNEL spécialité « EDUCATEUR SPORTIF »
mention «ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION »****DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION (version 2020)****EPREUVE TECHNIQUE/ EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION**

Les candidats passent dans un premier temps l'épreuve technique, selon le descriptif ci-dessous.

Le (la) candidat(e) est soumis(e) au test technique suivant lié à sa pratique personnelle : parcourir une distance de 800 mètres nage libre réalisés en moins de 16 minutes.

EPREUVES ECRITES ET ENTRETIEN

Seuls les candidats ayant satisfait à l'épreuve technique sont admis à se présenter aux épreuves écrites et à l'entretien selon le descriptif ci-joint.

L'entretien se déroule à partir du document personnel **remis au moment de l'appel avant les épreuves écrites.**

EQUIVALENCES**Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation :**

Sont dispensés(e) du test technique :

- Le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 800 mètres nage libre minimum, en moins de 16 minutes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation

Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut, par le directeur technique national cadre d'Etat d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation.

- Le (la) candidat(e) qui a réalisé un parcours de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes. Cette performance est attestée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

- les personnes titulaires du « Pass'sports de l'eau » **et** du « Pass' compétition » de la Fédération française de natation (FFN)

BREVET PROFESSIONNEL spécialité « EDUCATEUR SPORTIF »
mention «ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION
EPREUVES DE SELECTION : ENTRETIEN ET EPREUVES ECRITES (version 2020)

Les épreuves suivantes seront organisées afin d'évaluer les capacités à suivre la formation.

EPREUVES	CONTENU / SUPPORT	LE CANDIDAT SERA EVALUE SUR SA CAPACITE A :
<p align="center">Epreuves écrites</p> <p align="center">(1 heure 45) sur 60 points</p>	<p>Questions à réponses courtes</p> <p>10 questions de culture générale sportive, de connaissances spécifiques des disciplines sportives, de l'environnement sportif et des principes de l'animation.</p> <p>Question d'actualité</p> <p>A partir d'un thème d'actualité sportive, le candidat apporte une réponse, une réflexion cohérente, à la question posée. On attend que le candidat prenne position et défende ses idées à l'aide de quelques arguments et exemples.</p> <p>Cet exercice est composé d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • développer une culture générale en lien avec la pratique d'activités physiques et sportives • connaître l'environnement sportif et la culture spécifique de la ou des disciplines couvertes par le diplôme visé. • illustrer et argumenter ses propos • organiser sa pensée • retranscrire d'une manière ordonnée et cohérente • s'exprimer correctement par écrit (syntaxe et orthographe)
<p align="center">Entretien</p> <p>A partir d'un document personnel obligatoire (20 mn)</p> <p align="center">sur 60 points</p>	<p>A partir d'un dossier imprimé et relié (en deux exemplaires), respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.</p> <p>Ce document, constitué d'une dizaine de pages (sans les annexes), comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un curriculum vitae • une présentation des expériences de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement • une présentation du projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du métier envisagé (missions, rythme de travail, contraintes ...) s'appuyant sur <u>une interview</u> réalisée auprès d'un professionnel de sa discipline ○ les motivations • une présentation du projet de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du cursus, et l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation (temps de travail personnel, aspects logistiques et financements) • une présentation de la structure d'accueil professionnelle (le cas échéant) <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance de la structure, le tuteur envisagé <p>Les photocopies des diplômes, des différentes attestations ou articles de presse figurent en annexe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • respecter le plan proposé et mettre en forme le document • se présenter et prendre la parole de façon adaptée • analyser les expériences • connaître l'activité et son environnement • formuler un projet et <u>prévoir sa réalisation</u>

(*) IMPORTANT

Le document personnel obligatoire doit être remis à l'appel avant les épreuves écrites

L'absence du document exclura le candidat des épreuves de sélection